

Noémie Fillion
une femme concernée



MANIGOD
Mairie



ÉDITO

Voilà déjà trois ans que le conseil municipal est en place et que j'assume mes fonctions de Maire. Mon équipe et moi-même n'avons pas ménagé notre peine pour que les choses changent, que des projets soient lancés, que la communication et les échanges avec vous soient plus réguliers et plus fructueux. À ce titre, le M avec ses trois numéros par an a été un vecteur important pour partager avec vous nos actions et nos projets, vous faire découvrir ou redécouvrir l'histoire de nos différents hameaux et vous permettre de mieux connaître vos élus avec un portrait dans chaque numéro. Ce numéro du M est le dixième et pour cette occasion, nous avons profité de la présence de Clothilde, stagiaire en communication, pour relouer votre magazine municipal en espérant vous le rendre encore plus agréable à lire avec également une nouvelle rubrique "Retour en images" événements associatifs, communaux ou initiatives citoyennes des 4 derniers mois. Côté travaux, vous avez tous pu constater qu'avec l'arrivée du printemps, tous les chantiers avaient repris et que l'activité était importante depuis le mois d'avril. Tout d'abord aux Choseaux, la construction du nouveau pont avance à grands pas avec l'arrivée et la pose de la structure métallique. Chantier spectaculaire, parfois nocturne auquel ont assisté un certain nombre de Manigodins. Ces travaux ont bien évidemment créés quelques perturbations et notamment la fermeture du site pendant quelques jours. Les entreprises qui travaillent sur ce chantier ont fait le maximum pour réduire ces perturbations et la fermeture du pont qui, je le rappelle, devait à l'origine être permanente pendant neuf semaines. Il est dommage que certains Manigodins n'aient pas fait preuve de la compréhension nécessaire et du respect du travail de ces entreprises. Lors du conseil municipal du 14 juin, les élus ont décidé de le baptiser « Pont du Conquet ». Il s'agit d'un symbole fort pour conforter les relations municipales et conviviales

avec nos amis de la commune du Conquet, jumelée avec Manigod. Les travaux devraient être terminés mi-septembre. Le baptême officiel et l'inauguration de cet ouvrage devraient avoir lieu fin septembre ou début octobre.

Du côté de la Croix Fry, là aussi les travaux vont bon train. La route départementale a été déviée, les parkings sont en cours de restructuration, la destruction des bâtiments anciens a été effectuée et la construction du nouveau bâtiment d'accueil et de services a débuté en avril. L'avancement est satisfaisant, nous en sommes au 1er étage et l'objectif d'une ouverture partielle mi-décembre est toujours d'actualité. Une cérémonie de "Pose de la première pierre" a eu lieu le 29 juin, en présence du Secrétaire Général de la Préfecture de Haute-Savoie et du Président du Conseil Départemental.

Un petit rappel à tous concernant la consommation d'eau, même si la situation de la commune est satisfaisante, la Préfecture a d'ores et déjà mis en place des restrictions préventives. Il appartient à chacun d'être vigilant et de réduire au minimum sa consommation et d'éviter toute source de gaspillage. À ce sujet, la commune montre l'exemple en n'utilisant pour l'arrosage de ses fleurs que de l'eau de récupération en provenance de l'entreprise d'affinage Paccard (eau de lavage des planches).

La saison estivale va débuter d'ici quelques jours avec un moment fort concernant le passage du Tour de France le 16 juillet prochain. Cet événement populaire va lui aussi créer son lot de perturbations en termes de circulation et de stationnement. La commune s'efforce de réduire au minimum ces désagréments mais chacun devra aussi faire preuve de tolérance.

Je souhaite à toutes et à tous un bel été, de bonnes vacances à ceux qui en prennent et une excellente saison à nos commerçants, acteurs socio-professionnels et agriculteurs.

Le Maire
Stéphane Chausson

SOMMAIRE

- 3 Focus sur
Le budget Croix-Fry
- 4-5 Retour en images
- 6-9 Les commissions
vie locale, scolaire,
tourisme, travaux
- 10 Génération
- 11 Qui êtes-vous ?
Isabelle Loubet
- 12-13 Nos hameaux
Villard-Dessus, Plan
Villard, Les Nants, Au
Crêt
- 14 Manigodin
Yannick Agnans
- 15 Manigodine
Noémie Fillion
- 16-17 Finances
- 18-19 Économie
- 20 Informations

Magazine édité par :

Mairie de Manigod
3 route de Thônes 74 230 Manigod
04 50 44 90 20
mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :

Stéphane Chausson

Impression :

DIGITAL PRINT
imprimé sur papier 100% recyclé et
labellisé PEFC

Nous remercions vivement Clothilde
Lacaille d'Esse pour la réalisation de
la nouvelle maquette du M et pour la
mise en page de ce numéro.

Rédaction :

Nicole Pillon, Sylvie Granger, Bernard
Veyrat-Durebex, Vanessa Banier,
Martine Burgat-Charvillon, Didier
Lapalus, Maïwenn Lebeau, Florence
Mermet, Stéphane Chausson, Dorine
Veyrat de Lachenal, Vanessa Perinet,
Christelle Lancéa, Corina Baud,
Clothilde Lacaille d'Esse.

Crédits photos :

@Clothilde Lacaille d'Esse, @Stéphane
Chausson, @Nicole Pillon, @Bernard Veyrat-
Durebex, @Martine Burgat-Charvillon,
@Maïwenn Lebeau, @Dorine veyrat de
Lachenal, @Dominique Duthoo, @Elsa Parra,
@Association des Margotins, @Association
Neige et Océan, @Association VMMV

LE BUDGET ANNEXE CROIX-FRY

Compte-tenu de l'importance du projet, du coût de l'opération, des diverses subventions accordées et versées en plusieurs fractions, des incidences de la récupération de TVA, de la complexité des paiements avec les entreprises..., il a été décidé de créer un budget spécifique appelé Budget Annexe Croix-Fry.

Ce budget annexe permettra de gérer le projet dans sa phase travaux mais continuera à vivre bien au-delà, pour la gestion et le paiement des charges inhérentes au bâtiment et aux parkings, pour l'encaissement des loyers des occupants du bâtiment, pour la gestion de la TVA, le paiement des taxes et impôts etc. Le budget annexe permettra ainsi d'affecter les recettes dégagées par le bâtiment aux dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Actuellement ce budget est surtout opérationnel dans sa section investissement, la section fonctionnement devant quant à elle être utilisée lors de la mise en exploitation du bâtiment dès l'hiver 2023.

Un emprunt de 3 000 000 € a été contracté afin de régler les entreprises dans l'attente du versement des subventions et de la récupération de la TVA.

L'estimation des loyers qui devraient être perçus une fois le bâtiment terminé est de 200 000 €/an (hors locations ponctuelles de salles).

BUDGET PRÉVISIONNEL CROIX-FRY

Aménagement des voies et stationnement

DÉPENSES	H.T.	T.T.C
Études	39 405 €	47 286 €
Travaux	1 225 668 €	1 470 801 €
Imprévus	63 254 €	75 904 €
Total	1 328 326 €	1 593 991 €

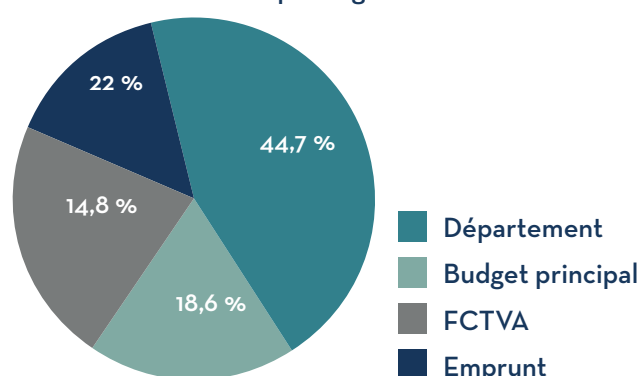
RECETTES	
Subvention Dépt	712 051 €
Participation BP	296 281 €
FCTVA	235 331 €
Emprunt	350 329 €
Total	1 593 991 €

Bâtiment d'accueil et de service

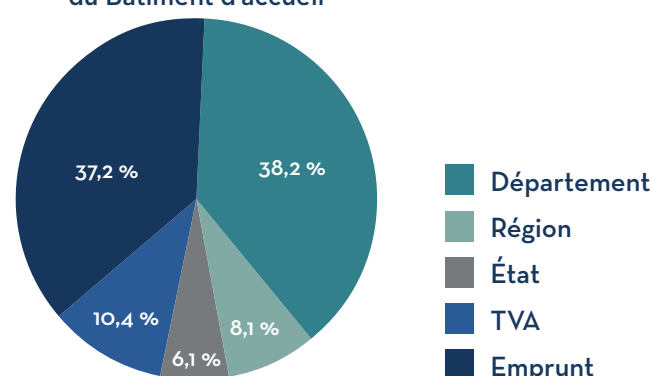
DÉPENSES	H.T.	T.T.C
Études	229 640 €	275 568 €
Travaux	3 691 402 €	4 429 682 €
Imprévus	196 052 €	235 263 €
Total	4 117 094 €	4 940 513 €

RECETTES	
Subvention Dépt	1 886 939 €
Subvention Région (provisoire)	400 000 €
Subvention DETR (Etat)	300 000 €
TVA récupérable	513 458 €
Emprunt	1 840 116 €
Total	4 940 513 €

Répartition du financement
voies de circulation et parkings



Répartition du financement
du Bâtiment d'accueil





Les Margotins au Conquet (Finistère)

Du 29 avril au 2 mai

Une belle aventure pour la joyeuse troupe de théâtre des Margotins : ils ont joué leur dernière pièce « Sacrée journée aux Edelweiss » à Ploumoguier, village voisin de celui du Conquet. Une belle page d'histoire à écrire dans le journal des Margotins !

Association Neige/Océan
Accueil des Conquetois
Du 18 au 21 mai

Les Conquetois ont répondu à l'invitation des Manigodins. Ce fut encore une fois un très beau week-end de rencontres, d'amitié, de découvertes de notre village et la rencontre officielle des deux nouveaux maires.



Veillée Manigodine
Vallée de Manigod, Montagne Vivante
Samedi 18 mars

Première édition de la Veillée Manigodine : conférence sur la catastrophe de l'Andran, films d'époque, une expo photos, reportages sur des figures emblématiques de Manigod et échange autour d'une soupe paysanne accompagnée de chants et notes d'accordéon.

Fil d'Argent
Escapade vers la Suisse
Mardi 06 juin

33 membres du Fil d'Argent se sont échappés vers les Gets : visite du Musée de la Musique Mécanique (900 instruments), repas aux Cornettes de Bise à la La Chapelle d'Abondance, exploration de plus de 3 km de galeries de la mine de sel de Bex en Suisse (90 tonnes de sel extraites quotidiennement). Retour à Manigod, les jambes lourdes mais des étincelles plein les yeux.



Entretien du Chemin du facteur
Initiative écocitoyenne
Samedi 24 juin

Créé il y a près de 20 ans par le facteur Jacques, le sentier du facteur permet de gravir le Mont-Sulens par sa face Ouest. 8 bénévoles (+ l'équipe logistique) ont effectué son entretien annuel : fauchage des 2 bords, élargissement, création/entretien des renvois d'eau et des escaliers.

Pose de la première pierre du bâtiment
d'accueil de la Croix-Fry
Jeudi 29 juin

(de gauche à droite) :
Marcel Cataneo Conseiller départemental,
Marie-Louise Donzel-Gonet Vice-présidente,
Conseillère départementale, Martial Saddier
Président du Conseil départemental,
David-Anthony Delavoët Secrétaire général de
la Préfecture,
Stéphane Chausson Maire de Manigod,
Gérard Fournier-Bidoz Président de la CCVT,
Frédéric Goujon Architecte Atelier Canopée



VIE LOCALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le 7 mars dernier, s'est tenue une après-midi récréative à destination des personnes de plus de 70 ans.

Au programme : rires et chansons proposés par le traditionnel groupe folklorique " Les Sainfoins ".

Ce dernier a réchauffé la salle avec son humour légendaire et son répertoire entraînant que chacun a pu suivre grâce à la création de carnets de chants avant de clôturer cette animation par une note gourmande.

JOURNÉE ÉCOCITOYENNE

Il est de bon ton de célébrer les baptêmes aux beaux jours.

" Journée écocitoyenne ", c'est ainsi que nous avons rebaptisé la traditionnelle journée de l'environnement ou journée verte qui s'est déroulée le 3 juin dernier.

De Merdassier à Nant Bonnier, une trentaine de personnes se sont mobilisées au gré des chantiers proposés et accompagnés par l'équipe municipale et ce, sous un soleil radieux.

Chantiers réalisés durant cette journée :

- Secteur village : plantations de fleurs et installation de jardinières accompagné par Daniel, responsable des services techniques
- Secteur école : arbres taillés (gui)
- De Montpellaz jusqu'au Grand Praz : entretien de la charrière avec élagage
- Secteur Nant Bonnier : création d'une passerelle sur le circuit de trail
- Merdassier : enlèvement de pneus usagés en vue de l'inauguration du projet forêt/école
- Merdassier : construction d'une terrasse attenante au petit chalet de l'Office de Tourisme, réalisation de tranchées et raccordement au réseau d'eau. Création d'un terrain de pétanque
- Afin de préparer la venue du Tour de France le 16 juillet prochain, Manon, responsable du service animation a également proposé lors de cette journée un atelier de décoration de vieux vélos qui ont pu retrouver une seconde jeunesse pour l'occasion. Ils ne passeront pas inaperçus : certains arborent les couleurs de maillots distinctifs, d'autres tirent des caisses de reblochs !

Après l'effort, le réconfort ! La matinée s'est poursuivie autour d'un buffet de salades réalisé par Valérie, cheffe de restauration du restaurant scolaire.

Nous tenions à remercier Daniel et Alexis du Service technique, tous les participants à cette journée mais aussi le Club des Sports pour l'organisation du nettoyage de la station par une cinquantaine de personnes le 13 mai dernier.



SCOLAIRE

CLASSE ORCHESTRE

Lionel Rivière, le directeur de l'école de musique des Aravis et Johan Buys, le directeur adjoint, sont à l'initiative d'un projet pédagogique qui est né en 2020, celui de faire un orchestre à l'école.

Grâce au soutien financier de notre commune et des 3 autres communes du haut de la Vallée des Aravis : La Clusaz, Le Grand-Bornand et Saint-Jean-de Sixt, les 30 élèves du CE2 au CM2 bénéficient d'un apprentissage de la musique sur trois années, à raison d'1h15 par semaine tout au long de l'année scolaire.

Notre contribution pour le cycle de trois années est de 8 465.50 €, cette somme finance la rémunération des professeurs de musique, le parc instrumental et les pupitres.

Grâce à un travail de grande qualité des professeurs, les élèves acquièrent des bases de solfège, le rythme et la pulsation, ils apprennent à jouer de la clarinette, du saxophone, de la trompette, de l'euphonium, du cor, de la flûte ou des percussions.

Leurs professeurs de musique sont Lionel Rivière - euphonium et cor, Bertrand Boullot - saxophone et clarinette, Johan Buys - trompette, Emmanuelle Muguet - flûte et Alberto Garcia - percussions.

L'objectif principal de la classe orchestre est de permettre à un enfant qui ne fréquente pas un centre de formation musicale d'accéder à la pratique d'un instrument pendant trois années de sa scolarité et d'effectuer cette pratique en orchestre encadré par des professionnels.

Le samedi 24 juin à Manigod, une centaine d'élèves des 4 communes ont présenté une œuvre collective. Les morceaux joués et les percussions corporelles furent essentiellement des créations de leurs professeurs, avec des notes simples ils ont su créer des musiques harmonieuses : "Cool" de Lionel Rivière - "Un petit air d'automne" de Bertrand Boullot - "Les Arts à vie" de Johan Buys - "Power Rock" arrangement de Michael Sweenet et "Chacha" de Lionel Rivière.

La prestation a été de grande qualité et le public en a été fort impressionné.



NOS ATSEM

Notre commune emploie deux Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) : Christelle et Corina qui ont comme fonction d'apporter une assistance technique et éducative aux enseignants de petite et moyenne sections de maternelle (PS MS) de classe de grande section de maternelle et de Cours Préparatoire (GS CP). Christelle accompagne la classe de PS et MS toute la journée, Corina est présente en classe de GS et CP jusqu'à 14h15.

Autrefois déléguées à veiller sur l'hygiène des enfants et l'entretien des locaux, le statut d'ATSEM a évolué et aujourd'hui son rôle est essentiellement un accompagnement pédagogique des élèves de maternelle.

En effet, Christelle et Corina participent au quotidien de l'école maternelle : les apprentissages, les siestes, les sorties ski, raquettes, natation, découvertes... Ainsi elles établissent par leur fonction un véritable tandem, un binôme solide avec l'enseignant avec bienveillance et professionnalisme. Elles sont à l'écoute de l'équipe pédagogique, mais aussi des enfants et des parents.

La pause méridienne des enfants à l'école, qui a lieu entre 11 h 30 et 13 h 00 est organisée par la commune et sous la responsabilité du Maire, Christelle et Corina prennent en charge les enfants de maternelles pendant le repas et la récréation.

Corina et Christelle assurent aussi un apport de joie et de sérénité auprès des enfants qui le leur rendent bien.

Elles effectuent avec enthousiasme ce métier passionnant dans l'objectif du bien-être de l'enfant pour le voir s'épanouir et faire l'apprentissage de la vie en collectivité avec bonheur.



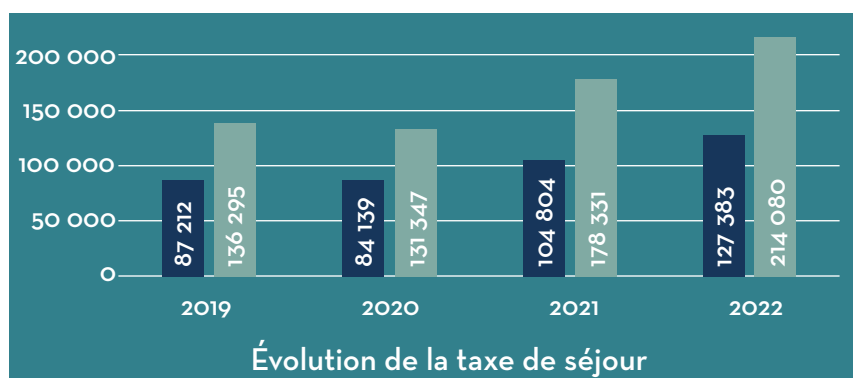
TOURISME

LES ENJEUX DE LA TAXE DE SÉJOUR

Sur notre commune, de nombreux propriétaires proposent pour les touristes la location d'un appartement, d'un chalet, d'une chambre d'hôte... Parmi les démarches obligatoires : la déclaration en mairie de meublé de tourisme (formulaire accessible en ligne via le portail DECLA'LOC), obtenir un numéro de SIRET et enfin, percevoir et reverser la taxe de séjour auprès de tous les vacanciers.

La taxe de séjour : qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ?

Chaque visiteur, de plus de 18 ans, de passage à Manigod, pour une ou plusieurs nuits, se doit de payer la taxe de séjour. Ce sont les hébergeurs qui collectent cette taxe, en direct ou par l'intermédiaire des agences ou plateformes de réservation.



Les recettes de cette taxe permettent à notre collectivité de disposer de ressources complémentaires pour développer l'offre touristique et promouvoir le territoire.

Il s'agit principalement de soutenir et accompagner l'office de tourisme dans son rôle d'ambassadeur auprès des vacanciers.



Données Observatoire Savoie Mont-Blanc Tourisme 2022

- 288 meublés classés dont 80 en station

- 1642 résidences secondaires (source INSEE 2019)

Faire classer votre meublé de tourisme : un gage de qualité

Votre commune adhère au SIMA (Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis) qui propose un service de classement des meublés de tourisme.

Facultatif, le classement d'un meublé de tourisme comporte de nombreux avantages et peu d'inconvénients : fiscalement et commercialement intéressant pour les propriétaires, il rassure et fidélise les locataires. Un atout de taille pour vous différencier sur le marché de la location saisonnière.

Les avantages du classement :

Pour le loueur :

- Un indicateur de qualité pour les clients au niveau national ou international
- Une promotion et une commercialisation plus efficace
- La possibilité d'adhérer à ANCV, Agence Nationale des Chèques Vacances
- Une fiscalité plus intéressante dans le cadre du régime d'imposition Micro-Bic : abattement forfaitaire de 71% (au lieu de 50% si non classé)
- Une simplification du calcul de la taxe de séjour (tarif fixe selon barème)

Pour la commune :

Le classement de la commune en Station de Tourisme nécessite que 70% des hébergements touristiques présents dans la commune (dont les meublés de tourisme) soient eux-mêmes classés.

En 2018, la commune de Manigod a tenté le pari d'obtenir ce classement afin de structurer son offre touristique et mettre en place, en partenariat avec l'Office de Tourisme, un accueil d'excellence.

Il s'agit maintenant de poursuivre cet engagement. C'est pourquoi, la commune encourage régulièrement les propriétaires à demander le classement de leur bien ou à le renouveler à échéance (5 ans).

NAVETTES GRATUITES

DU LUNDI AU SAMEDI | HORAIRES EN HAUTE SAISON » DU 08 JUILLET AU 27 AOÛT 2023

FROM MONDAY TO SATURDAY | HIGH SEASON HOURS » FROM JULY 08 TO AUGUST 27, 2023

THÔNES → MANIGOD → CROIX FRY → MERDASSIER

THÔNES	Gare Routière	8:25	11:00	13:15	15:00	17:00
	Salle des fêtes	8:27	11:02	13:17	15:02	17:02
	Groupe scolaire Arthur Thurin	8:28	11:03	13:18	15:03	17:03
	Croix de Chamossière	8:29	11:04	13:19	15:04	17:04
	Galatin	8:30	11:05	13:20	15:05	17:05
MANIGOD	Les Fraiziers	8:31	11:06	13:21	15:06	17:06
	Les Pohets	8:32	11:07	13:22	15:07	17:07
	Les Pétières	8:33	11:08	13:23	15:08	17:08
	La Combe	8:33	11:08	13:23	15:08	17:08
	Villard Dessous	8:35	11:10	13:25	15:10	17:10
MANIGOD	Garage Communal	8:37	11:12	13:27	15:12	17:12
	La Proveyroz	8:37	11:12	13:27	15:12	17:12
	Salle des fêtes	8:38	11:13	13:28	15:13	17:13
	Chef Lieu	8:39	11:14	13:29	15:14	17:14
	École	8:40	11:15	13:30	15:15	17:15
MANIGOD	Villard Dessus	8:41	11:16	13:31	15:16	17:16
	Les Neizieux	8:41	11:16	13:31	15:16	17:16
	Le Chenavray	8:42	11:17	13:32	15:17	17:17
	La Mandellerie	8:42	11:17	13:32	15:17	17:17
	La Route du Picard	8:43	11:18	13:33	15:18	17:18
MANIGOD	La Chavonne	8:43	11:18	13:33	15:18	17:18
	Pré à L'Ours Dessus	8:43	11:18	13:33	15:18	17:18
	Pré à L'Ours Dessus	8:43	11:18	13:33	15:18	17:18
	Sous Le Rocher	8:44	11:19	13:34	15:19	17:19
	Pré Jean	8:45	11:20	13:35	15:20	17:20
THÔNES	Plan du Mont	8:46	11:21	13:36	15:21	17:21
	Les Epervières	8:48	11:23	13:38	15:23	17:23
	Croix-Fry	8:50	11:25	13:40	15:25	17:25
	Croix-Fry Caisses Centrales	8:51	11:26	13:41	15:26	17:26
	Merdassier Caisses Centrales	8:53	11:28	13:43	15:28	17:28
	Merdassier	8:55	11:30	13:45	15:30	17:30

MERDASSIER → CROIX FRY → MANIGOD → THÔNES

MANIGOD	Merdassier	8:55	11:35	13:55	15:50	17:55
	Merdassier Caisses Centrales	8:57	11:37	13:57	15:52	17:57
	Croix-Fry Caisses Centrales	8:59	11:39	13:59	15:54	17:59
	Croix-Fry	9:00	11:40	14:00	15:55	18:00
	Les Epervières	9:02	11:42	14:02	15:57	18:02
MANIGOD	Plan du Mont	9:04	11:44	14:04	15:59	18:04
	Pré Jean	9:05	11:45	14:05	16:00	18:05
	Sous Le Rocher	9:06	11:46	14:06	16:01	18:06
	Pré à L'Ours Dessus	9:07	11:47	14:07	16:02	18:07
	Pré à L'Ours Dessus	9:07	11:47	14:07	16:02	18:07
MANIGOD	La Chavonne	9:07	11:47	14:07	16:02	18:07
	La Route du Picard	9:07	11:47	14:07	16:02	18:07
	La Mandellerie	9:08	11:48	14:08	16:03	18:08
	Le Chenavray	9:08	11:48	14:08	16:03	18:08
	Les Neizieux	9:09	11:49	14:09	16:04	18:09
THÔNES	Villard Dessus	9:09	11:49	14:09	16:04	18:09
	École	9:10	11:50	14:10	16:05	18:10
	Chef Lieu	9:11	11:51	14:11	16:06	18:11
	Salle des fêtes	9:12	11:52	14:12	16:07	18:12
	La Proveyroz	9:13	11:53	14:13	16:08	18:13
MANIGOD	Garage Communal	9:13	11:53	14:13	16:08	18:13
	Villard Dessous	9:15	11:55	14:15	16:10	18:15
	La Combe	9:17	11:57	14:17	16:12	18:17
	Les Pétières	9:17	11:57	14:17	16:12	18:17
	Les Pohets	9:18	11:58	14:18	16:13	18:18
THÔNES	Les Clefs Les Fraiziers	9:19	11:59	14:19	16:14	18:19
	Galatin	9:20	12:00	14:20	16:15	18:20
	Croix de Chamossière	9:21	12:01	14:21	16:16	18:21
	Groupe scolaire Arthur Thurin	9:22	12:02	14:22	16:17	18:22
	Salle des fêtes	9:23	12:03	14:23	16:18	18:23
	Gare Routière	9:25	12:05	14:25	16:20	18:25

Correspondance avec la ligne 8 en direction de la Clusaz
Correspondance avec les lignes 62 et 63 en direction d'Annecy
Nouveauté : vélos acceptés à bord

TRAVAUX

RÉNOVATION DE DEUX APPARTEMENTS

En septembre 2022, le conseil municipal a pris la décision de faire établir un diagnostic énergétique, pour les 2 appartements communaux, respectivement situés sous la mairie et dans le bâtiment de la crèche.

Les résultats ont démontré que ces deux appartements étaient des passoires thermiques et que la commune ne pouvait pas continuer à les louer en l'état. Il a donc été décidé de programmer des travaux permettant d'améliorer leur classement et de diminuer la facture énergétique : changement des menuiseries extérieures et du système de chauffage notamment.

Nous allons également profiter de ces travaux de rénovation énergétique pour revoir la distribution de ces appartements. Nous avons donc missionné un cabinet d'architecture pour élaborer des plans d'aménagement permettant de remettre ces appartements au goût du jour.

Nous souhaitons démarrer les travaux début septembre 2023 pour une mise en location prévue au printemps.

Avec ces rénovations, nous pouvons espérer accueillir une famille avec enfants dans l'appartement se situant dans le bâtiment de la crèche. Quant à celui situé sous la mairie, il pourrait être un atout supplémentaire dans notre recherche de personnel communal en le proposant à un futur candidat avec un prix de loyer modéré.

Titouan Noël, 19 ans et Colin Mauduit, 17 ans, employés pour l'été aux services techniques de Manigod.

Pourquoi avoir postulé aux services techniques ?

Titouan : Pour payer mon cycle préparatoire de moniteur de ski et aussi pour partir en vacances dans le sud fin août.

Colin : Pour avoir des sous pour mes études.

Et vos études, vous en êtes-vous ?

Titouan : Je rentre en deuxième année de DUT à l'IUT d'Annecy. Après j'aimerais rentrer dans une école d'ingénieur en automatisme ou en informatique, à Polytech ou ailleurs.

Colin : Je rentre en première année de médecine à Grenoble, je viens d'avoir mon bac général au Lycée Frison-Roche de Chamonix en formation bi-qualifiante. Je veux être guide de haute-montagne et kiné car j'aime l'association du sport et de la médecine.

Et le sport ?

Titouan : Je fais du skate, du foot en club au FC Thônes et du ski alpin, au Club de sports de Manigod.

Colin : Je pratique également le ski alpin avec le Club des sports de Manigod, je fais aussi de la rando, de l'alpinisme, de l'escalade, du vélo.

Pourquoi le Club des sports de Manigod ?

Titouan et Colin : Pour bien savoir skier et pour devenir moniteur de ski car à l'ESF, tu peux travailler en parallèle de tes études ou de ton activité professionnelle.

Des idées pour Manigod et les Aravis ?

Colin : Nous ne pourrions plus skier dans quelques années. Il faudrait donc diversifier les activités avec le vélo, la luge d'été, un City stade, c'est-à-dire un petit terrain multisports.

Titouan : Oui et construire un skate park, mais on a besoin de plus de transports en commun, car c'est compliqué pour les jeunes dans les Aravis de se déplacer.

C'est quand même agréable de vivre entre lac et montagne, hiver comme été. On ne s'ennuie pas !

Que faites-vous aux services techniques ?

Titouan : Titouan : Nous sommes 4 dans l'équipe avec Daniel qui est le responsable et Alexis. Ils sont super sympas. Nous travaillons beaucoup en binôme. Nous avons désherbé le village, arrosé les fleurs. Nous participons à la mise en place des installations pour le Tour de France, aujourd'hui nous relevons les compteurs d'eau à Merdassier.

Colin : Colin : C'est quand même cool d'être dehors toute la journée dans un bel environnement, d'avoir des missions variées. Franchement, l'année prochaine, si la commune recherche quelqu'un, je reviendrai.

Titouan : Moi aussi !

**COLIN ET TITOUAN
DÉTERMINÉS ET INSPIRANTS**



ISABELLE LOUBET

Élue passionnée, fière de ses origines et de son village

C'est "Chez Marie-Ange" que je retrouve Isabelle. Les rideaux écrus devant les baies n'enlèvent rien au charme du lieu : vieux bois, vieux meubles, objets du patrimoine savoyard chinés un peu partout - une passion acquise auprès de sa maman... Isabelle rayonne dans son univers. Elle évoque avec fierté et tendresse sa famille paternelle originaire d'Italie et les trois générations de femmes de sa lignée maternelle.

Son arrière-grand-mère Aline, partie à Paris comme femme de chambre, elle y apprend les bonnes manières et la cuisine. Trois ans plus tard, c'est une jeune fille de 15 ans qui rentre au pays. Elle épouse François, ils acquièrent ce terrain et construisent un petit chalet d'alpage où Aline accueille à sa table chasseurs, ramasseurs de champignons, randonneurs et les premiers skieurs... Cette arrière-grand-mère, la gentillesse même, tiendra le rôle de grand-mère auprès d'Isabelle et de son frère aîné Eric.

Dans les années 70, sa fille Lina reprend les fourneaux. Pierre Veyrat-Durebex, son mari, monte à proximité du chalet le premier télésiège de la vallée, leur fils Marc "s'improvise moniteur". La cohabitation des clients et des vaches cesse à la construction de la "bergerie". Les hommes sont très fiers d'installer les vaches dans un bâtiment flambant neuf tandis que les clients restent dans le vieux chalet.

« Heureusement, ils n'ont pas touché à tous ces vieux bois disait maman qui a repris l'hôtel en 81 et en a fait ce qu'il est : une maison de charme qui lui ressemblait, où on se sent bien, où elle aimait vivre... »

Isabelle Guelpa naît le 26 janvier 1972 à Annecy.

Elle est très proche de cette maman qui insuffle ses passions à ses deux enfants. « Elle aimait les gens, sa vallée, les traditions populaires, le bois, les plantes, les fleurs et toute cette culture transmise par les femmes. » Après des études de commerce à Genève, Isabelle choisit le plaisir de travailler auprès d'elle.

Elle rencontre Édouard alors chez Marc Veyrat à Veyrier. Quand Édouard a l'opportunité de s'installer en Provence, Isabelle l'y rejoint régulièrement. Ils se marient en juillet 2003, Joseph naît en octobre, Victoria en 2005 - Paul-Ange naîtra en 2012. La vie scolaire s'adapte : six mois en Provence, l'hiver en montagne.

« Avec cette municipalité on veut faire en sorte que les Manigodins présents et futurs - nos jeunes qu'on aimerait garder - vivent dans une commune de montagne avec les commodités modernes. On a intégré le tourisme alpin à notre village qui n'en a pas perdu son identité : nous avons des agriculteurs, de belles forêts, une architecture locale... Il faut préserver le joyau dont nous avons hérité, nous devons être très vigilants. Le tourisme de masse ne profite pas à la commune, nous devons apporter du qualitatif sans nous laisser déborder. Je pense que nous allons parvenir à sensibiliser les gens à l'importance de protéger les écosystèmes très fragiles qui nous entourent. Je suis assez optimiste. »

Au décès brutal de Marie-Ange en décembre 2009, Isabelle reprend le flambeau avec son frère Eric, ses cousins Mireille et Pierre, "portés par Marie-Ange" et l'envie de poursuivre pour transmettre à son tour...

En 2020 Édouard les rejoint à Manigod, la vie devient plus simple. Le couple acquiert à Beauregard un chalet dont ils rêvaient : « Le Grizzly, notre aventure à deux. Mes garages

remplis d'antiquités m'ont sauvée... on a refait toute la déco et on a ouvert pour la saison d'hiver.

On s'est lancé comme à 20 ans, un nouveau défi comme on aime. » Les enfants sont heureux : Joseph enseigne

le kitesurf en Grèce, il revient l'hiver. Victoria, future pâtissière, va intégrer une école hôtelière à Lyon. Paul-Ange va rentrer en 6ème à Thônes, il pratique le freestyle.

Isabelle aime son village et ses habitants... Son activité liée au tourisme la conduit à s'investir au sein du Conseil municipal. « Marie-Ange s'impliquait beaucoup et m'a montré que c'est important aussi. »

« Marie-Ange
s'impliquait beaucoup
et m'a montré que c'est
important aussi. »

QUI ÊTES-VOUS ?



Villard-Dessus, Plan Villard, Les Nants, Au Crêt

À deux pas du village, des hameaux de caractère

En prenant la route départementale 16 qui conduit au Col de la Croix-Fry, nous traversons un premier hameau **Villard-Dessus**. Un lieu paisible avec ses chalets traditionnels qui se resserrent autour du four à pain. En toile de fond, les sommets s'étagent de l'Etale à La Tournette, nous sommes sur le versant de l'Adroit.

Le réseau d'eau potable alimente les maisons depuis 1965. Puis, le développement du tourisme amène la commune à se doter d'un réseau d'assainissement des eaux usées, en 1984 la seconde tranche dessert Plan Villard, Villard-Dessus en direction du Chef-lieu. En 1988/1989 l'entrée du hameau connaît un changement notable, avec la rectification du lacet, une remise est démolie, un grenier à deux étages déplacé et deux greniers mitoyens démontés.

En 1994, La Régie d'Electricité construit un transformateur pour renforcer la distribution publique.

Les lignes électriques et téléphoniques sont dissimulées en 1999.

Aujourd'hui le hameau abrite 14 maisons, 6 greniers dont 4 aménagés, 2 remises, un four à pain commun.

La plus ancienne maison date de 1797.

La route privée se poursuit à **Plan Villard**. Seules deux anciennes fermes se dorent au soleil sur des terrains assez plats. Un pied de vigne orne la façade de la première maison, le chemin se termine vers **Les Nants**. Ce petit coin de paradis respire la tranquillité : une seule maison est implantée, bordée par le Nant de la Biolle et le Nant Bruyant. Le four à pain privé et le grenier espèrent une restauration...

De part et d'autre de la route départementale, le hameau **Au Crêt** s'agrandit. Dix chalets/maisons récents se mêlent aux 5 maisons anciennes, 1 ferme, 7 greniers, 1 remise et le récent Groupe Scolaire.

Le Groupe scolaire



Le 2 juin 2003, débutent les travaux de construction du nouveau groupe scolaire public sous la direction de Jacques Poivey, alors premier adjoint et chargé des travaux de l'école.

Il est bâti sur une parcelle de terrain sise Au Crêt, d'une superficie de 7 500 m², acquise auprès de la famille Depommier en 1988.

Le coût de sa construction, y compris le parking, est de 3 millions d'euros, auxquels il faut ajouter 100 000 € d'équipements scolaires. Les Manigodins l'inaugurent le 28 août 2004. Jusqu'à cette date, la commune abritait l'École Primaire Privée Mixte au sein même de l'ancienne mairie-école publique.

L'école est conçue avec 5 classes mais la construction des immeubles route de l'Aiguille et l'essor des constructions de résidences principales entraînent l'ouverture d'une 6ème classe avec 140 élèves. Le conseil municipal de l'époque décide de construire une extension de l'école pour accueillir cette nouvelle classe en septembre 2008. Le 15 septembre 2004, le Conseil Général donne son accord sur le tracé projeté d'un chemin piétonnier entre le village et le groupe scolaire. À la demande de parents, un autre chemin est aménagé côté Villard-Dessus. Il est baptisé Groupe scolaire Pierre Bozon-Leydier, (en hommage au chef du comité local de Résistance) lors d'une cérémonie organisée le 27 mai 2014.



Vie sociale et économique

Une vie de village marquée par le respect, l'entraide et la solidarité entre voisins. Louise Fillion dite La Louise à Manu revêt sa tenue de sage-femme, Marie Maniglier est couturière, Robert Golliet dit Robert à la Fine chauffeur de car, assure le service Manigod/Thônes, Émile Maniglier dit Mile à gob violoniste et conteurs d'histoires anime les veillées, François Bernard-Granger dit François à Basile menuisier charpentier, occasionnellement infirmier et coiffeur fabrique aussi des cercueils. Robert Veyrat-Charvillon dit Robert à la Franceline facteur rapporte chaque jour les nouvelles du pays. Aimé Fillion est cantonnier.

À l'entrée du village de Villard-Dessus, deux maisons sont détruites par un incendie, en 1948, la ferme de Joséphine et Jean Josserand et en 1994 celle de Odette et Régis Fillion occupée par des vacanciers, toutes deux sont reconstruites. Dans les années 1960, une vieille remise avec un sous-sol aménagé en habitation, appelée le local est mise à disposition par Joseph Avettand-Fenoël dit à l'Angélique, alors membre de la JAC (Jeunesse Agricole Catholique) où les jeunes Manigodines et Manigodins, pour certains abonnés à l'hebdomadaire Fripounet, se retrouvent pour écouter de la musique, réaliser du bricolage et partager un goûter. Des posters de chanteurs tapissent les murs.

Au Crêt, André Rouge-Poutasson installe, en 1969, son entreprise de maçonnerie. Il prend sa retraite en 2000. Michel Bozon-Leydier, garagiste aux Choseaux, transfère, en 1976, son entreprise dans des locaux construits, devenus depuis 2018 le café-concept Lo Garâjo.

L'agriculture y tient toujours sa place, les prés sont pâturés, fauchés par différents agriculteurs. Aujourd'hui, une seule ferme est en activité, exploitée par le GAEC du Charvin de Vincent et Xavier Fillion. Le lait des 45 laitières est transformé en reblochon, tomme, raclette vendus principalement à la ferme ainsi qu'au magasin de producteurs à Cran-Gevrier. Des visites à la ferme sont organisées l'hiver Au Crêt et l'été à l'alpage de La Tête. Dans la propriété Baudevin de Villard-Dessus, il reste quelques pommiers du grand verger planté dans les années 1950.

Céline Martin s'installe en 2021 en tant que potière, dans le chalet Jeantet.

En 2022, Benoît Bernard crée son entreprise de menuiserie : la SAS 3B et Magali Thiollières déplace à Thônes son cabinet de kinésithérapie ouvert en 2011 dans le chalet Le Paret. C'est dans une ambiance authentique que sont accueillis des vacanciers, dans des chalets rénovés ou construits.

Patrimoine

Deux croix sont érigées le long du chemin rural de Villard-Dessus au Coriaz. (Cf. le M8)

Le four à pain

Sa construction est ancienne, sa maie qui servait de pétrin porte l'inscription 1900. Comme dans tous les fours communs, on y cuit le pain, sans doute le farcement mais également le boudin, les conserves de cochonnailles, de légumes et de fruits. Délaissé au moins depuis les années 1960, des bénévoles entreprennent la réfection de la toiture en 1995.

Le four est préservé par l'Association du Four de Villard-Dessus, créée le 23 septembre 2013 et présidée par Christine Fillion. D'importants travaux de restauration, entrepris par des bénévoles et financés en partie par le Conseil Départemental, ont permis son inauguration le 7 mai 2016.

Depuis, deux fois par an, une fête du pain réunit la trentaine d'adhérents pour partager un moment de convivialité.



Ces hameaux sont toujours aussi dynamiques grâce à la rénovation d'anciennes fermes, la construction de nouveaux chalets, l'installation de nouveaux habitants et la création de nouvelles activités économiques.

YANNICK AGNANS

Un homme aligné

Yannick savoure la vue sur les montagnes et savoure la vie

Yannick Agnans est né en 1972, cadet d'une fratrie de trois garçons, il est le fils d'Annie et de Georges. Il a passé son enfance à Thônes, dans le quartier des Perrasses où il vivait mais aussi en partie à Manigod...

Enfant, un de ses terrains de jeu était la parqueterie familiale où il aimait observer le travail de parqueterie opérant la transformation du bois... avec ses frères il prêtait parfois main forte à son père dans son ouvrage.

À 16 ans, il devient salarié de l'entreprise familiale pour son job d'été. Yannick grandit, obtient son bac puis un DUT Génie Mécanique et Productique, il travaille, comme technicien, pendant 6 ans aux Aciéries d'Ugine-Savoie... puis en 2003, il décide de travailler à la parqueterie... «Je suis allé voir ailleurs, puis je suis revenu...»

Depuis 2005, Yannick dirige avec son frère Christophe, né en 1976, la parqueterie des Perrasses située dans la zone artisanale du même nom. Yannick aime raconter l'histoire de cette belle entreprise. Au départ c'était

une scierie acquise par son arrière grand-père Jules Agnans dans les années 1920, sur un terrain familial situé à l'entrée de Thônes au bord du Nom afin que l'énergie de son courant active la scie grâce à un moulin à eau.

En août 1944, elle fut détruite par les Allemands lors du grand bombardement de Thônes. Pendant cette guerre, un autre malheur frappe sa famille : pour avoir refusé de vendre du bois à l'occupant, Jules est déporté à Buchenwald en fin d'année 1943. Il est libéré le 26 avril 1945, il revient affaibli et meurt en 1954. Son fils Henri lui succède et développe une raboterie, avenue du Vieux Pont à Thônes. Le père de Yannick, Georges en prend la direction en 1969 elle devient une parqueterie et la première entreprise, avec la Régie d'Électricité, à s'installer dans la toute nouvelle zone artisanale des Perrasses.

Les liens de Yannick avec Manigod sont anciens, en effet, pour assurer une partie de son approvisionnement en bois, la famille Agnans achète régulièrement des parcelles de bois à Manigod et notamment au Bouchat, aux Murailles, sur la Pointe d'Orsière et à Beauregard... Ainsi Yannick vient très souvent arpenter les forêts familiales. Plus tard, il se rend à Manigod pour chasser en famille... En 2000, il rencontre Valérie, une Manigodine. Ensemble, ils décident de vivre à Manigod et achètent le dernier appartement à vendre dans l'immeuble Orsière situé dans le village. En 2003, naît de leur union, Clément puis Léonie deux ans après. 2008 est une grande année : il devient père pour la troisième fois d'une petite Delphine ; il achète, avec Valérie "le chalet de la Marthe" situé à Villard-Dessus et ils se marient en décembre. Après un an de travaux, Yannick et sa famille emménagent dans leur chalet.



Aujourd'hui, il partage son temps entre son travail, pour lequel il consacre 55 à 60 heures par semaine, sa famille et les plaisirs de la vie. Dans son activité professionnelle, Yannick aime le travail bien fait, fidèle en cela à ses aïeux, dont la recherche permanente de la qualité a permis de développer la notoriété et l'image de marque de leur parqueterie auprès de ses clients qui sont essentiellement des distributeurs de matériaux français.

Yannick aime skier en famille à Manigod mais aussi dans d'autres stations avec de petites virées printanières à Val Thorens ou ailleurs, histoire de prolonger la saison avec de la bonne neige. La chasse, la boule lyonnaise sont aussi pour Yannick autant d'occasions de partager un moment de plaisir et d'amitié.

NOÉMIE FILLION

Une femme concernée

Noémie apprécie la liberté offerte par son village

Noémie est née dans la Drôme à Malissard, à dix minutes de Valence, mais ses racines sont ardéchoises, de Saint-Sauveur-de-Montagut dans la Vallée de l'Eyrieux. Enfant elle vivait dans la Drôme mais passait le week-end à Avertoux un petit hameau ardéchois du village de Beauvène situé à 750 mètres d'altitude, fille unique elle y retrouvait les enfants du village. Elle fut même, pendant quelques années, inscrite dans deux écoles, celle de son village drômois et celle d'Avertoux, où elle se rendait uniquement le samedi matin, afin de maintenir la classe unique de 8 élèves ouverte.

Son Brevet de Technicien du Tourisme en poche, elle découvre la France au rythme de ses vacances et de ses emplois, Veyrier-du-Lac, Montpellier, Paris puis Annecy où elle s'installe avant de rencontrer Vincent. Il lui fait découvrir son village natal : « Je suis tombée sous le charme de Manigod ».

Pour Noémie, son village est proche de tout grâce à la qualité de ses routes, ainsi les déplacements sont plus aisés que sur les petites routes sinueuses ardéchoises de son enfance.

Cependant, Noémie pense aux personnes non véhiculées et trouve que les transports en commun devraient être davantage adaptés aux habitants afin d'offrir aux enfants, adolescents et aux seniors la possibilité de se déplacer toute l'année. Elle remarque cependant des améliorations de la coordination des correspondances entre les horaires des navettes du village et ceux de la ligne de bus pour Annecy.

Noémie travaille à temps partiel, dans une agence de tourisme en présentiel et depuis la crise sanitaire, en télétravail également ; elle apprécie beaucoup ce mode de travail hybride.

Son temps de trajet pour rejoindre son lieu de travail en Suisse est d'une heure et demie mais Noémie accepte ses contraintes de déplacements car elles sont largement récompensées par son merveilleux cadre de vie et la vue sur les montagnes.

Noémie est mère de deux enfants, Ethan, âgé de 14 ans, souhaite devenir agriculteur et Auréa, 9 ans, est passionnée de chevaux. Noémie aime la liberté que donne ce territoire à ses enfants, elle lui rappelle son enfance en Ardèche. Qu'ils soient au Crêt ou bien à La Tête, Ethan et Auréa sont libres d'aller et venir avec leurs vélos sur les chemins, les pistes ou à travers champs pour rejoindre les copains, de faire des cabanes dans les bois...



Noémie trouve que l'entraide existe entre les Manigodins, elle-même contribue au dynamisme associatif avec l'Association des Parents d'Elèves dont elle est membre active depuis plusieurs années. Noémie trouve un dynamisme social avec des habitants venus de divers horizons et un esprit festif à Manigod avec les fêtes de plus en plus nombreuses, ainsi que de multiples possibilités d'agir, de créer, de flâner... ce qui, selon elle, donne une grande liberté à chacun.

Aujourd'hui Noémie aime sa vie au Crêt, elle se sent intégrée et sereine ici, sur cette terre si précieuse à son cœur.

COMPTE 2022 ET BUDGET 2023

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Vous pouvez retrouver les budgets 2023 et comptes administratifs 2022 en ligne sur notre site internet www.mairie-manigod.fr dans l'onglet « ma municipalité », rubrique « finances et budgets ».

Les points clés du compte administratif 2022 du budget principal :

- Fonctionnement : une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, des recettes de taxe de séjour et de droits de mutation encore très dynamiques et des cessions d'immobilisations ont permis de dégager un excédent de clôture en fonctionnement de 1 018 574.59 €.
- Investissement : la section d'investissement est aussi excédentaire avec + 1 223 093.97 € à reporter en 2023 (dû en grande partie à la réalisation d'un emprunt pour la construction du nouveau pont des Choseaux de 1.4 million d'euros et au décalage de certains travaux).

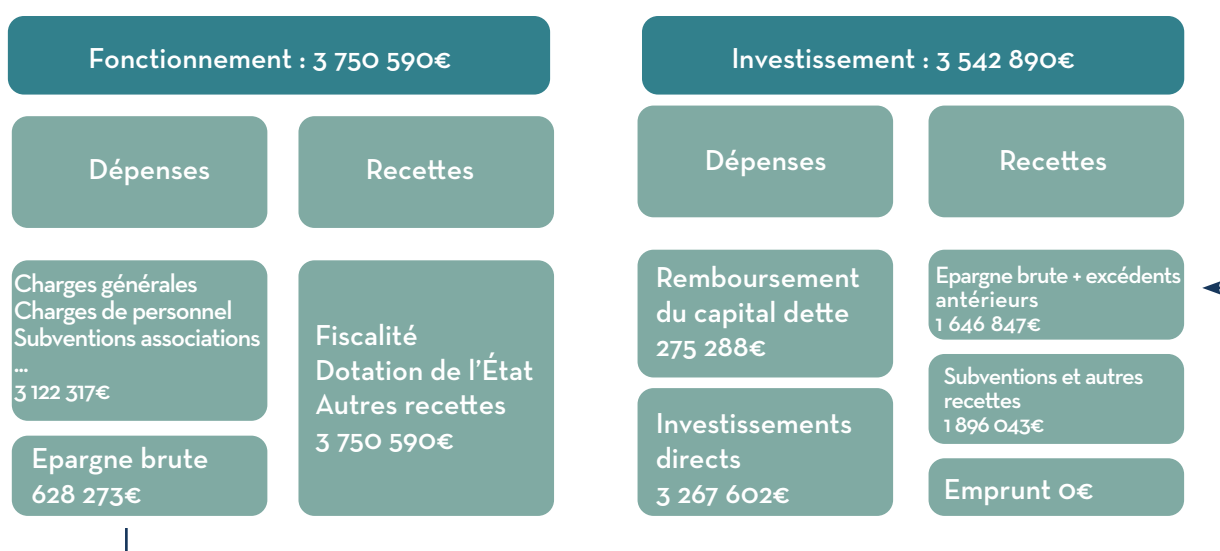
	Résultats à la clôture de l'exercice précédent (2021)	Part de l'excédent de fonctionnement 2021 affectée à l'investissement 2022	Résultats de l'exercice 2022	Résultats de la clôture 2022 à reporter en 2023
Fonctionnement	766 064.57€	766 064.57€	1 018 574.59€	1 018 574.59€
Investissement	554 891.04€		668 202.93€	1 232 093.97€
Total	1 320 955. 61€	766 064.57€	1 686 777.52€	2 241 668.56€

BUDGET PRINCIPAL 2023

Le budget de fonctionnement 2023 de la commune tient compte du contexte économique.

Les moyens mis en œuvre en 2023 pour assurer l'équilibre budgétaire :

- Poursuite de l'effort de rationalisation des dépenses de fonctionnement (optimisation de l'utilisation des salles, réduction de l'éclairage public, régulation des températures des locaux communaux) tout en prenant en compte l'inflation.
- Optimisation de certaines recettes pour financer les investissements par une recherche accrue de subventions, une augmentation des tarifs de la taxe de séjour pour certaines catégories d'hébergement. Grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et au report des excédents de clôture du budget 2022, il a été possible de dégager une épargne brute de 628 273 € qui permettra d'autofinancer une partie des dépenses de la section d'investissement.



Point sur la dette : l'équilibre du budget principal 2023 ne nécessite pas la souscription d'un nouvel emprunt.

Capital restant dû en début d'exercice 2023 : 2 764 886.73 € (dont groupe scolaire et chemin piéton : 34.47%, acquisition chalet face à la poste : 4.63%, pont des Choseaux : 50.63% et divers : 10.27%)

En 2026, l'encours de la dette diminuera fortement grâce à la fin de certains emprunts contractés pour la construction du groupe scolaire (en 2004).

Section de fonctionnement

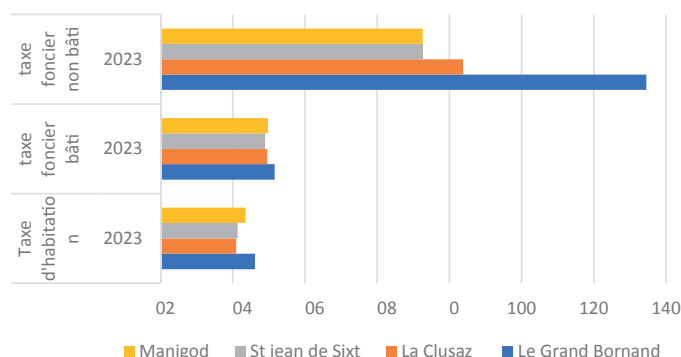
Les principales dépenses de fonctionnement en 2023 :

- Charges générales (Entretien voiries/bâtiments/matériel, assurances, contrats de maintenance...) : 864 666.72 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 796 050 €
- Subventions aux associations : 602 390 €
- Participations aux structures intercommunales notamment CCVT, SIMA (Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis) et SDIS 74 (Service Département Secours et Incendie) : 326 338 €

Les principales recettes de fonctionnement :

- La fiscalité représente 2 687 455 € de recettes pour la commune

Comparatif fiscalité 2023 communes des Aravis



En 2023, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux compte tenu de la forte hausse des bases fiscales décidée par l'Etat (environ 7%), de l'augmentation du taux intercommunal et de l'inflation qui pèsent déjà fortement sur les ménages. Les dotations de l'État restent stables depuis 2019 (461 931 €)

Section investissement

Principaux investissements 2023

- Pont des Choseaux : 981 813.30 € (solde à payer) sur un coût global de l'opération de 1 410 031 € TTC
- Rénovation d'appartements communaux pour de la location à l'année : 220 000 €
- Acquisition de terrains centre village destinés à la construction de logements : 620 000 €
- Travaux de voirie : 360 220 €
- Rénovation Chapelle Villard-Dessous maîtrise d'œuvre : 50 000 €

BUDGETS ANNEXES 2023

Budget eau et assainissement 2023

Résultat de clôture 2022 en Fonctionnement (+ 121 508.55 €) et en Investissement (+ 232 005.75 €)

Section investissement : Dépenses 2023 : 814 146.60 € dont :

Poursuite des travaux AEP Joux Brévins Les Combes : 323 759 €

Protection de la source de Comburce - travaux + études : 308 000 €

Campagne de changement de compteurs et divers aménagements de réservoir : 22 200 €

Budget alpage 2023

Résultat de clôture 2022 en Fonctionnement (+ 26 666.05 €)

et en Investissement (- 59 929.11 €)

Section investissement Dépenses 2023 :

95 444.51 € HT dont :

Acquisition de terrains d'alpages : 16 030 € HT

Les principaux travaux 2023 sur les Alpages :

Libellé de l'opération	Dépenses	Recettes	
	Coût de l'opération	Subvention	Autofinancement communal
Travaux d'assainissement alpage de Merdassier	19 000 € HT (22 800 € TTC)		22 800 €
Travaux d'adduction en eau potable alpage de Merdassier	14 218 € HT (16 866 € TTC)	Subvention Départementale sollicitée : 13 493 €	3 373 €
Aménagement de 3 points d'abreuvement alpage des Follières	12 693 € HT (14 842 € TTC)	Subvention Départementale sollicitée : 11 873 €	2 968 €
Travaux sur l'habitation /Alpage Aulp Fier d'en Bas	70 838 € HT (84 650 € TTC)	Subvention Région/Europe sollicitée : 59 674 €	24 976 €

Budget forêt 2023

Résultat de clôture 2022 en Fonctionnement (+ 4 807.68 €) et en Investissement (+ 7 261.33 €)

Section Fonctionnement : Dépenses 2023 : 35 727.68 € HT dont :

Travaux de maintenance /entretien forêts : 29 140 € HT Recette prévisionnelle des ventes de bois : 33 650 € HT

Section investissement : Dépenses 2023 : 13 914.01 € HT dont :

Travaux d'investissement en forêt (agencements et aménagements) : 7 491 € HT

Acquisition de parcelles forestières : 3 922 € HT

ÉCONOMIE LES POTIÈRES DE MANIGOD



Valérie Perrot, “Les Anges de Manigod” Une créatrice dans sa bulle

Valérie Perrot est installée depuis 30 ans au cœur du village, son atelier-boutique, Les Anges de Manigod a pris place dans une grande maison qui était autrefois une pension de famille.

Valérie n'a pas eu beaucoup d'attache dans sa jeunesse puisque son père était militaire. Elle obtient une maîtrise d'art plastique en art contemporain et conceptuel option modelage sur Paris.

La famille s'agrandit et le souhait de vivre dans un village entouré de verdure se fait sentir. Valérie et sa famille viennent s'installer à Manigod en 1993 suite à la mutation de son conjoint. Valérie élève ses 4 enfants, au sein du village qui est très dynamique avec le bar, restaurant, l'épicerie à cette époque... Sensible à l'art traditionnel savoyard, elle continue le modelage pour son loisir en compagnie de ses enfants. Elle devient professeure des écoles à mi-temps, intervient bénévolement à l'école de Manigod. Puis avec sa voisine, elles décident de mettre en place des cours d'art plastique et de poterie pour les enfants de Manigod, l'association Brin d'étoile parlera certainement à quelques-uns d'entre vous. Valérie sait à ce moment-là qu'elle souhaite créer et donner des cours de poterie. Elle suit une formation de tournage traditionnel au Grand-Bornand auprès de Maryse Perrillat.

Elle se nourrit et s'imprègne de l'art savoyard. Ce retour aux savoirs ancestraux est une sacrée rupture avec l'art conceptuel de sa formation professionnelle. 2009 signe la création des Anges de Manigod. Micro entreprise qui propose des cours de poterie dans une partie du salon de la famille et la vente des créations.

Le partage et l'accueil sont des valeurs fortes pour Valérie. Pour la petite histoire, ce nom est né d'un marché de Noël à Manigod, où Valérie et ses enfants ont créé et vendu des anges. Début d'une aventure qui dure depuis 14 ans. Valérie vend ses pièces sur des salons et dans la maison familiale au-dessus de la boulangerie du village.

Ayant exploré pleinement la technique de poterie traditionnelle savoyarde, le besoin d'apporter une touche contemporaine et innovante poussa Valérie à se former dans une école de céramique. Elle découvre alors le coulage, technique qui transformera sa ligne de production.

Aujourd'hui ses créations mêlent des techniques de tournage et coulage dans des couleurs pastel, blanc et noir. Elles sont plus épurées, plus design. Le modelage et sa passion pour les ours polaires et l'art des inuits restent son fil rouge depuis ses études. En effet les motifs des créations de Valérie sont inspirés d'art populaire, de la broderie et du folklore d'Europe de l'Est.

Le partage et l'accueil ont rythmé cette grande maison du village durant de nombreuses années. Toujours soucieuse de faire intervenir d'autres artisans d'art, un cycle se termine en juin 2023, telle une année scolaire, puisque les cours de couture, sculpture, broderie, poterie et Pilate qui avaient lieu aux Anges de Manigod s'arrêtent. Un nouveau chapitre va commencer pour cette aventure car l'année prochaine Valérie déménage et délocalise son concept de partage des savoir-faire dans le sud de la France.

Soyez attentifs, il se peut que les Anges reprennent vie ponctuellement lors des retours de Valérie à Manigod.



Céline Martin, “À Fleur de pôt”
« La beauté sauvera le monde »

Céline Martin a installé son atelier de poterie à Manigod en 2021. Nommé À fleur de pôt, c'est une installation atypique puisque répartie sur trois sites. Le tournage et le travail de la terre est réalisé au Chalet Jeantet dans un petit mazot très charmant ainsi que dans son logement personnel pour plus de confort l'hiver, puis la cuisson et l'émaillage sont ensuite réalisés chez un ami qui héberge son four. Originaire du sud de la France, Céline est une artiste dans l'âme, sensible au monde qui l'entoure. Pour elle, « l'art permet de garder une forme de liberté et de s'évader ». Elle suit une formation de poterie, travaille dans l'art du spectacle (marionnettes, musique...). En continuant son chemin vers les montagnes de Manigod, elle tombe sous le charme de cette maison et de son histoire. À la naissance de sa fille, elle met sa carrière professionnelle entre parenthèses pendant quelques années pour se consacrer à temps plein à son rôle de maman. Professeure de guitare depuis son arrivée au village, elle se remet à tourner grâce à une opportunité qui lui est offerte par les Grandes Médiévales d'Andilly. C'est ainsi qu'elle développe les ateliers ambulants. Un principe simple qui consiste à offrir aux personnes, un moment de tournage sur terre crue qui repartent ensuite avec leur création après séchage. Le but est de susciter la découverte de la poterie et de nouveaux talents. Aujourd'hui, cela fait deux ans que Céline est installée en tant que potière sur Manigod. Les pièces tournées sont essentiellement utilitaires, tasses à café, boîtes sculptées ou objets anciens revisités tels que le chantepleure (récipient médiéval pour arroser les fleurs) ou l'oya totem pour les jardins... Sa gamme de production est inspirée de la nature et caractérisée par des techniques de gravures émaillées, d'incrustations de cailloux ou de cristaux de roche récoltés en altitude entre 2500 et 4000 m au gré de ses bivouacs estivaux. Céline Martin est présente sur quelques événements festifs régionaux, pour transmettre sa passion sous forme d'ateliers ambulants. Et la vente des pièces se fait dans quelques commerces locaux et en ligne.



Laurence André, “Polkadot”
« Je suis allée chercher la petite fille qui rêvait en moi. »

Née à Pau, Laurence élit domicile dans l'ancienne fruitière du village de Manigod avec sa famille en 2005. Professeure d'anglais, animatrice puis directrice d'un centre socio-culturel durant quinze ans, elle y développe organisation et créativité. Après des ateliers périscolaires pour les enfants du village, Laurence se forme au travail de la terre vernissée et du tournage auprès de Maryse Perrillat. En 2009, un incendie brûle la maison familiale, l'atelier y compris, heureusement Laurence a la chance de reprendre l'atelier des 4 saisons au Grand-Bornand durant deux ans. 2011, la maison rénovée, l'atelier Polkadot prend vie à Manigod au rez-de-chaussée de sa maison. Son nom signifie motif à pois. Laurence y fabrique alors ses pièces et propose des stages. Pour son escapade guadeloupéenne de 2 ans, Laurence emporte un tour et un four. Ainsi elle continue de créer, de se former et de s'inspirer. À son retour, Laurence se forme à la décoration avec une Américaine de renom. Les voyages et la découverte d'autres cultures, son expérience de la terre vernissée et ses rencontres imprègnent ses poteries. Membre de l'association des céramistes de Rhône-Alpes, elle présente son travail au marché des tupiniers du Vieux-Lyon, pour se faire connaître au-delà de Manigod. Laurence aime fabriquer dans son atelier avec vue sur le jardin au rythme des saisons. Sa production est vendue dans les commerces ou sur les marchés locaux. Tel un rêve de petite fille, l'envie de créer de ses mains et la passion pour la terre guident ses créations. Pour se consacrer pleinement à la décoration des pièces, la potière fait appel à un tourneur professionnel, comme dans les ateliers d'autrefois. Elle travaille également en collaboration avec une céramiste locale lors des stages de printemps et d'hiver à l'atelier. Et comme Laurence fabrique sa “joyeuse dinette” c'est tout naturellement qu'elle fait découvrir son univers aux petits de la crèche. Selon elle, il est nécessaire de suivre ses rêves. Avec son travail, elle a appris que les erreurs sont source d'apprentissage et qu'avec persévérance on peut faire de belles choses.



Mouvements au sein du personnel communal

Recrutement de Colin Mauduit et de Titouan Noël en CDD du 26/06/2023 au 11/08/2023 pour un renfort estival.

La commune recrute

Pour les services techniques : deux agents techniques polyvalents à temps complet
+ un agent d'entretien des locaux communaux.

Inscriptions au Groupe scolaire

Inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2023.
Les parents doivent prendre rendez-vous avec Vanessa Perinet, en Mairie au 04 50 44 90 20.

Le Marché estival

Au centre du village, tous les mardis, du 04 juillet au 29 août. Produits frais ou issus de l'artisanat local : fromages, charcuterie, fruits et légumes, miel, bijoux... et pain cuit dans le four traditionnel de la Chapelle-Dessous.
Le Fil d'Argent prépare et vend les traditionnels beignets de pommes de terre.

Fête sous l'Aiguille

Le dimanche 13 août à Mardassier, la veille, le samedi 12 août bal organisé par le club des sports

Tour de France

Dimanche 16 juillet. Montée du Col de la Croix-Fry (km 124) par Manigod - Étape 15 / Les Gets-->Saint-Gervais : 180 km. Col de la Forclaz de Montmin (7,2 km à 7,3%), le Col de la Croix Fry (11,3 km de 7,3 % à 9%), le Col des Aravis puis un passage par Megève et la descente par Domancy, la montée de la Côte des Amerands (2,7 km à 11,1% avec des passages jusqu'à 17%) et un passage par Saint-Gervais avant la montée finale vers Le Bettex (7,2 km à 7,7%).

Concerts de l'Association Campanelli à l'église

Jeudi 13 juillet - 18h : Francis Auclair - Flûte et orgue.
Jeudi 20 juillet - 18h : Marco Ruggeri et Lina Uinskyte - Violon et orgue.
Jeudi 27 juillet - 18h : Thibaut Duret et Lucile Dollat - Orgue à 4 mains.
Jeudi 3 août - 18h : Guy Angeloz - Flûte et orgue.
Jeudi 10 août - 18h : Pierre Carlier et Françoise Masset (Soprano) : Exceptionnelles et baroques / cinq générations de femmes compositrices.
Jeudi 17 août - 18h : Stéphane Eliot (orgue) et Amy Blake (chant) - musiques de films.
Jeudi 24 août - 18h : Silvano Rodi - Orgue et percussions.

Fête des éleveurs

Le samedi 14 octobre 2023, au village, Route de l'Aiguille.

Concours de belote

Le 22 octobre 2023, à 14h à la Salle des fêtes, organisé par l'association le Fil d'Argent.

M'Lire

Le mois du film documentaire en novembre avec deux projections à la salle des fêtes à 20 h 30 le 3/11 : "Le cœur des murs" et le 22/11 "Quand les tomates rencontrent Wagner".

Repas des classes en 3

Le dimanche 19 novembre : tous les résidents ou non résidents originaires de Manigod, nés une année en 3, peuvent s'inscrire à cette journée festive : alain.perri93@orange.fr ou par courrier postal adressé à la Mairie.

HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC

MAIRIE

du lundi au jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 13h30-16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine et le samedi matin.

DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30

Samedi : 8h-12h 13h30-17h30

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, et samedi : 8h15-11h15

Trésorerie de Thônes :

fermée définitivement.

Transférée au service de Gestion

comptable (SGC) de Rumilly

25 rue Charles-de-Gaulle 74150 Rumilly

Tel 04 50 01 01 60

email : sgc.rumilly@dgfip.finances.gouv.fr

Date de la réunion publique :

le 15 novembre 2023

20h30 Salle des fêtes

Date de parution du n°11 du M :

le 15 novembre 2023

Le M est disponible en Mairie ou sur
notre site internet :

<https://mairie-manigod.fr/>



MANIGOD

Mairie